

LE NATIONAL-CANADIEN

PRINCE-RUPERT (C.-B.)—DÉCLARATION PORTANT
SUR LA CESSION D'UN TERRAIN À DES
FINS INDUSTRIELLES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour répondre à une question que m'a posée hier l'honorable député de Skeena (M. Howard). Il demandait à être renseigné à propos de la cession d'un certain terrain du National-Canadien situé au bord de la mer, à Prince-Rupert (Colombie-Britannique). Les administrateurs du chemin de fer, avec qui j'ai communiqué, m'informent que les négociations vont bon train mais qu'aucune décision définitive n'a encore été prise.

(Plus tard)

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il me dire quand on peut s'attendre à la conclusion des négociations dont il a parlé, entre les chemins de fer Nationaux et cette autre entreprise privée?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, la direction des chemins de fer Nationaux m'informe que ces négociations seront complétées aussitôt que possible.

LES CANAUX

CHIGNECTOU—DÉCLARATION PORTANT SUR LE
PERSONNEL DES LEVÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Westmorland (M. Murphy) a demandé hier qui était chargé des relevés au sujet des questions de transport dans la région atlantique, et quelle était la compétence de ces personnes.

M. Murphy (Westmorland): Ce n'était pas là la question.

L'hon. M. Hees: C'est pourtant ce que j'ai compris. Voici ma réponse. Ce relevé se fait sous la direction du bureau de l'économie des transports dans mon ministère. Le personnel chargé de ces fonctions est constitué par les fonctionnaires normalement employés par ce service, nommés par la Commission du service civil dans des conditions normales, et choisis à cause de leur compétence dans les questions économiques et les autres aspects des transports.

L'honorable député me permettra de lui dire que j'ai la plus grande confiance dans la compétence de ceux qui s'occupent de ces questions. S'il a quelques doutes à ce sujet,

qu'il s'en ouvre donc à l'honorable député de Laurier (M. Chevrier) ou à celui de St-Antoine-Westmount (M. Marler) sous la direction desquels les messieurs en question ont été désignés à ces postes dans mon ministère.

L'hon. G. H. Marler (Saint-Antoine-Westmount): Je voudrais signaler au ministre que la question qu'on lui a posée avait trait au canal de Chignectou et non aux problèmes de transport en général.

L'hon. M. Hees: Je me fais toujours un plaisir de remettre mon honorable ami dans la bonne voie lorsqu'il s'agit de questions comme celles-là...

Des voix: A l'ordre!

M. l'Orateur: La Chambre n'est saisie d'aucune motion.

(Plus tard)

M. Henry Murphy (Westmorland): J'aimerais poser au ministre des Transports une autre question qui découle de sa réponse. Le Gouvernement estime-t-il, comme le premier ministre le disait à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 3 mai dernier, que le projet du canal de Chignectou fait partie de la voie maritime du Saint-Laurent?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je ne sache pas que le premier ministre ait jamais dit pareille chose.

L'hon. M. Sinclair: Il est difficile de retenir toutes les promesses faites en temps d'élections. Je ne blâme pas l'honorable député de ne pas les connaître toutes.

WELLAND (ONT.)—INTERPELLATION AU SUJET DE
L'AIDE FINANCIÈRE FÉDÉRALE VISANT À LA
SUPPRESSION DE L'EMBOUTEILLAGE DE LA
CIRCULATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. McMillan (Welland): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports, que j'ai tâché d'atteindre ce matin sans succès et que, par conséquent, je n'ai pas préavisé de ma question. Le ministre ontarien de la Voirie l'a-t-il approché au sujet d'une aide financière fédérale à la suppression de l'embouteillage de la circulation au-dessus du canal Welland, dans la région de Niagara?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse est non.